Application CAPEC pour votre mobile
Votre expert-comptable dans la poche !

Notre application Iphone est désormais disponible sur l'Apple store, dépêchez vous de la télécharger !

Un cabinet d'expertise comptable 2.0

« Appli Cap » se veut innovante dans notre métier. Pratique et simple d'utilisation, c'est un formidable outil de communication entre vous et le cabinet.
Six mois de travail ont été nécessaires pour construire un outil informatif par l'envoi de notifications push classées par catégories filtrables à destination des utilisateurs !
A la fois outil d'alerte et de réponse à vos demandes d'informations techniques liées à votre secteur d'activité, vous serez informés en temps réel des dernières nouveautés, des dernières législations...

Trophée d'Or : E-Marketing

CAPEC a présenté sa candidature au Trophée Marketing et Communication de la profession comptable.
Notre application a été récompensée en recevant le Trophée d'or dans la catégorie E-Marketing.

Parce qu'une bonne démonstration, vaut mieux qu'un long discours, nous vous invitons à vous rendre sans tarder sur l'Apple Store pour télécharger cette appli.

Flashez ce qrcode pour accéder à Appli Cap !





Franck DUHAMEL, expert-comptable associé a été interviewé par le journal **Les Echos** suite à cette belle récompense, retrouvez la vidéo sur Youtube grâce à ce lien :



http://minu.me/9kpw





www.capec.fr





Quand nos clients ... brillent !

Danse Nastasia



Nastasia est une école de danse implantée depuis 16 ans sur la place Dijonnaise qui a pour habitude de s'illustrer...

Après 4 jours de Concours National de Danse... notre client est revenu avec de très bonnes nouvelles. Un vent de folie a soufflé sur Nantes en mai dernier avec 5 groupes présentés par l'Atelier Danse Nastasia et deux individuels, soit pas moins de 48 «Danseuses Concours National» qui ont toutes contribué à une très belle récolte de médailles !

A la clé : 3 médailles d'argent et 4 médailles de bronze sans compter les nombreuses médailles d'or au concours régional !

Beewair

Cette entreprise installée dans le Mâconnais propose une technologie unique sur le marché de la dépollution, décontamination et suppresion des odeurs en enlevant micro-organismes, virus, bactéries, moisissures...

Médaille d'or au concours Lépine

En mai dernier, Beewair a décroché une médaille d'or au célèbre concours Lépine pour son procédé de décontamination, une belle reconnaissance pour ce scientifique qui fait craquer les molécules pour décontaminer l'air intérieur... Des contacts ont été initiés avec le groupe Alstom, Safran...

Bonne chance !



Tonnellerie Rousseau



Le 3 juillet, la Tonnellerie Rousseau a reçu la certification ISO 22000.

Seule norme reconnue au niveau international *(plus d'infos www.tonnellerie-rousseau.com/)*, la Tonnellerie renforce ses procédures en matière de traçabilité, de lutte contre les potentielles sources de contamination et accru ses exigences envers ses fournisseurs afin d'apporter un meilleur service à ses clients.

Une entreprise familiale fière d'être la quatrième tonnellerie en France à obtenir cette certification !

Qualité et fiabilité sont les maitres mots de la maison Rousseau !

Journée détente pour le personnel de CAPEC !

Le 21 juin dernier, les 110 collaborateurs de CAPEC se sont réunis pour une journée détente au domaine du Lac Kir à Dijon.

Pour cette journée ludique, CAPEC a décidé de confier le déroulement de cette manifestation à **Arnaud Catinot,** directeur du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté (plus d'infos www.polytechnicum-bfc.com).
Un **serious game baptisé opération cargo** a été proposé... mais en quoi ça consiste me direz-vous... !
Un serious game est un jeu sérieu avec des ressorts ludiques.

Jouer à l'entrepreneur

Nous avons proposé un jeu de mise en situation par équipe avec pour but de créer une start-up aérienne de transport écologique de personnes: chaque équipe devait inventer, construire et lancer un avion avec pour seuls matériaux des feuilles de papier et du scotch.



Dépôt de marque, création d'un slogan, conception d'une affiche et d'un spot radio... autant de challenge qui ont rythmé toute la journée.

C'est non sans peine que les équipes ont relevé le défi dans la bonne humeur... la preuve en images !





Déblocage anticipé de l'intéressement et de la participation: Mode d'emploi

La loi autorisant le déblocage exceptionnel de l'intéressement et de la participation impose aux employeurs concernés **d'informer les salariés**, par tous moyens, **AVANT LE 29 AOUT 2013.**

Toutes les entreprises ayant un dispositif de participation et / ou d'intéressement sont concernées par ce déblocage exceptionnel.

Les sommes pouvant être débloquées par anticipation sont celles issues de la participation et de l'intéressement **investies avant le 1er janvier 2013** ; le déblocage anticipé **concerne également l'abondement** de l'employeur lorsque l'investissement a été versé sur un PEE ou PEI (sauf si investissement sur un fonds solidaire).

Les sommes débloquées doivent servir à **l'acquisition de biens et de prestations de services, et sont limitées à 20 000 €** (les justificatifs de l'emploi de ces fonds doivent être conservés et peuvent être réclamés).

Dans certains cas, la mise en place des déblocages anticipés nécessitent la mise ne place d'un **accord d'entreprise** (versement de la participation géré par l'entreprise, acquisition de titres de l'entreprise ou de parts de FCPE).

Cette possibilité de déblocage anticipé **ne modifie pas le régime fiscal et social** de l'intéressement sur un PEE ou PEI ou de la participation.





CONSEIL DE L'EXPERT

N'hésitez pas à contacter votre **expert-comptable**, votre **conseiller d'entreprise** ou **Yves PATHIAUX** par mail à ypathiaux@capec.fr pour de plus amples renseignements sur cette nouvelle mesure.